

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

J

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Communiqué de presse n° 5 (F)

23–24 septembre 2003

Rapport au Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international,
présenté par M. **GORDON BROWN**,
Président du Comité monétaire et financier international
du Conseil des gouverneurs en séance plénière

**Rapport au Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international,
présenté par M. Gordon Brown,
Président du Comité monétaire et financier international
du Conseil des gouverneurs en séance plénière**

Au nom du Président du Comité monétaire et financier international, M. Gordon Brown, je suis heureux de vous faire part des résultats positifs de la réunion que le Comité a tenue ce week-end. Les représentants de tous les pays du monde se sont retrouvés, vigilants à l'égard des risques économiques actuels, conscients de la persistance des incertitudes, mais optimistes quant aux perspectives d'affermissement de l'économie mondiale, et déterminés à faire en sorte que chaque continent fasse tout son possible pour éliminer les obstacles à la croissance. Nous avons conclu qu'un monde que l'on a vu divisé sur les questions commerciales à Cancún doit se montrer à nouveau uni s'agissant du développement économique mondial à Dubaï.

Nous avons noté avec satisfaction que les signes d'affermissement de l'activité économique dans de nombreux pays se multiplient et qu'il y a de meilleures chances pour que la reprise mondiale se poursuive et prenne de la vigueur. Nous sommes tous d'avis que chaque continent devrait assumer ses responsabilités pour assurer une croissance plus rapide et nous appelons les pays qui ne l'ont pas encore fait à procéder aux réformes nécessaires pour affermir la croissance de leur économie.

Nous avons reconnu que la mise en œuvre énergique de réformes structurelles, ainsi qu'un gouvernement d'entreprise plus rigoureux et plus transparent sont essentiels à une croissance plus vigoureuse et équilibrée de l'économie mondiale. Nous avons affirmé que chaque continent a la responsabilité d'assurer une croissance plus rapide :

- En Europe, les progrès des réformes structurelles devraient être accélérés et approfondis de manière à renforcer les incitations au travail, l'investissement et la concurrence, et à faire face aux pressions budgétaires liées au vieillissement de la population;
- Au Japon, il faudra poursuivre les efforts pour renforcer le secteur bancaire et financier;
- Aux États-Unis, où l'orientation de la politique budgétaire a largement soutenu l'activité, la politique des finances publiques devra être axée sur le raffermissement de la viabilité à moyen terme.

Nous nous sommes déclarés déçus par les résultats des négociations commerciales de Cancún et avons souligné qu'il est urgent que la communauté internationale enregistre des avancées sur le plan du commerce et du développement. Les ministres ont réaffirmé leur engagement politique sans réserve en faveur d'une approche multilatérale régulée de la libéralisation du commerce, et appelé de leurs vœux des progrès concrets et substantiels.

Nous avons recommandé que les négociations du cycle de Doha reprennent dans les meilleurs délais, car celui-ci est crucial pour une croissance mondiale solide et la réalisation de nos objectifs de développement. Ces négociations devraient porter avant tout sur les dossiers importants pour tous les pays : l'ouverture des marchés, avec des conditions d'accès équitables, et la réduction des subventions qui faussent les échanges dans tous les domaines, notamment dans l'agriculture. Nous avons réaffirmé qu'il est crucial d'aplanir les obstacles et d'aller de l'avant sans tarder, et avons appelé tous les pays à apporter leur contribution. Nous avons souligné l'importance de l'initiative du FMI en vue de porter assistance aux pays pour les aider à faire face aux effets temporaires de réformes commerciales qui contribueront au cycle de Doha.

Pour montrer l'importance que nous attachons à ces questions, nous avons décidé que le Directeur général du FMI et le Président de la Banque mondiale établiraient un rapport sur l'importance critique d'une reprise rapide des négociations commerciales et de l'achèvement du cycle de Doha pour le programme de développement. Nous avons également décidé que le Directeur général du FMI et le Président de la Banque mondiale adresseraient une lettre à ce sujet, avec copie du rapport, à tous les Chefs d'État, ministres du commerce, et ministres des finances de nos pays membres.

Nous avons souligné que l'exercice par le FMI d'une surveillance renforcée et efficace est indispensable pour promouvoir la stabilité et la croissance durable de l'économie mondiale. Nous nous sommes félicités des réformes en cours et avons souligné qu'il est important de mettre en œuvre la surveillance de façon cohérente et équitable pour tous les pays membres.

Le Comité a insisté sur la nécessité que le FMI continue d'améliorer la qualité et l'efficacité de sa surveillance, et d'en faire un meilleur instrument de persuasion. Nous avons recensé plusieurs axes cruciaux pour l'année à venir : les progrès des réformes structurelles et de la mise en place de cadres budgétaires viables à moyen terme, la réduction des vulnérabilités des bilans, y compris le manque de concordance des monnaies de libellé des actifs et passifs, le renforcement de la viabilité de la dette, et la promotion de mesures visant à réduire les déséquilibres internationaux. Nous avons en outre souligné qu'il importe que les conseils donnés par le FMI à ses pays membres soient caractérisés par une plus grande transparence et une plus grande franchise.

Nous partageons la conviction que la mondialisation peut être bénéfique pour l'ensemble de l'humanité. Lors de nos discussions sur l'allègement de la dette et le financement des Objectifs de développement pour le Millénaire, nous nous sommes efforcés de démontrer que le changement économique dans le monde entier ne contribue pas nécessairement à l'appauvrissement de millions de personnes, mais peut, au contraire, être source d'enrichissement, y compris pour les communautés les plus pauvres.

Nous sommes donc convenus d'étudier l'octroi d'un complément d'allègement de dette aux pays les plus pauvres et d'inviter les pays sortant d'un conflit à faire en sorte de devenir eux-aussi admissibles au bénéfice d'un allègement de dette. Nous avons aussi

abordé la question des besoins des pays en développement en matière de santé, d'éducation et de lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, nous avons demandé aux pays qui ont promis un allègement de la dette aux pays les plus pauvres, mais qui ne l'ont pas encore débloqué, de tenir leur promesse. Nous avons demandé au Directeur général de nous signaler, à notre prochaine réunion, s'il y a des manquements aux promesses d'allègement de la dette.

Nous avons insisté sur la nécessité d'élargir les débouchés commerciaux des pays à faible revenu et d'accroître le montant et l'efficacité des ressources que les bailleurs de fonds mettent à leur disposition. Pour aider à la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire, nous avons appelé le FMI à coopérer avec la Banque mondiale aux travaux sur l'efficacité de l'aide, la capacité d'absorption et les mécanismes d'évaluation fondés sur les résultats, ainsi qu'à l'examen des avantages des diverses options et divers mécanismes de financement visant à financer la réalisation des objectifs de développement pour le Millénaire, tels qu'une facilité de financement internationale, qui visent à mobiliser le surcroît substantiel de ressources nécessaire à moyen terme pour atteindre nos objectifs de développement. Nous sommes convenus, en outre, que les pays en développement et les pays émergents devraient aussi être étroitement associés à cette réflexion. Nous souhaitons recevoir un rapport sur cette question d'ici la prochaine Assemblée annuelle.

S'agissant du financement du terrorisme, nous nous sommes réjouis de l'adoption de lois visant à tarir les sources de financement du terrorisme. Nous sommes aussi convenus que les pays qui éprouvent des difficultés à appliquer ces lois devraient recourir à l'assistance technique mise à leur disposition par le FMI et que nous devons envisager d'étendre à d'autres pays les programmes pilotes d'assistance en matière de surveillance et de soutien. Le rapport qui sera présenté sur cette question à notre prochaine réunion insistera sur notre détermination à priver les bailleurs de fonds du terrorisme de tout repaire et de tout refuge.

Le Comité a réaffirmé son soutien à un effort multilatéral pour reconstruire et remettre en valeur l'Iraq. Nous nous félicitons du rôle constructif que joue le FMI et nous attendons avec intérêt la conférence des bailleurs de fonds qui doit avoir lieu à Madrid le mois prochain, sur la base d'une évaluation exhaustive des besoins effectuée par la Banque mondiale et le FMI. Le Comité est favorable à ce que le FMI fournisse à l'Iraq, conformément à ses politiques, une aide financière et son concours dans d'autres domaines.

Enfin, nous avons exprimé notre gratitude non seulement aux services du FMI et à son Directeur général pour leurs efforts, mais aussi aux autorités de Dubaï et des Émirats arabes unis pour avoir permis la tenue de ces réunions et pour la merveilleuse hospitalité dont ils ont fait montre envers tous les pays.